REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au

Conseil Municipal : <u>15</u> En exercice : <u>14</u>

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation

28 mars 2023

Date d'affichage

28 mars 2023

Objet de la délibération

Reprise anticipée des résultats N-1

LIE_DE_2023_06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIESSIES

Séance de

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à 19 heures 30

Le conseil Municipal de la commune de LIESSIES (Nord) dûment convoqué le vingt-huit mars deux mil vingt-trois s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur Alain RICHARD, Maire de LIESSIES.

Nombre de conseillers en exercice 14

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs: Alain RICHARD, François RICHEZ, Nathalie GROUZELLE, Suzanne WYART, Franck PLATEAU, Sonia BLONDEL, Patrick BONNEAU, Bernard COOLBRANDT, Anne-Marie DESOIGNIES, Jean-Jacques DURANT, Rémi LEROY, Guillaume MATHIEU, Mickaël SNAUWAERT et Lucie WILLAME

Absent: Néant

Absent excusé(s) : Néant

Pouvoir: Néant

<u>Démissionnaire</u>: Madame Sandrine CLAISSE

Décédé : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Guillaume MATHIEU

Monsieur le Maire expose au conseil que dans le cadre des dispositions de la norme comptable M57, il y a lieu de procéder à ma reprise anticipée des résultats de l'année 2022.

Le conseil municipal, décide la reprise des résultats anticipée comme suit :

Montant du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 :+ 65.917,19 € Montant du résultat de clôture de fonctionnement 2022 :+ 331.561,12 €

Montant du résultat d'investissement de l'exercice 2022 : - 58.115,78 € Montant du résultat de clôture d'investissement 2022 : - 88.817,63 €

Le résultat tel qu'il vient d'être défini doit être repris en priorité par anticipation :

• à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement au compte 1068 à hauteur de **88.817,63** €

L'excédent de fonctionnement de clôture 2022, soit **242.743,49** € sera reporté au compte R 002 du Budget Primitif 2023.

Le déficit d'investissement de clôture 2022, soit **88.817,63** € sera reporté au compte D 001 du Budget Primitif 2023.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte la reprise des résultats décrite ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme, à Liessies, le 04 avril 2023

Le Maire, Alain RICHARD